

**15515/16**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 15 décembre 2016

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 15 décembre 2016

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Projet de décision du Conseil** portant nomination de membres titulaires et de membres suppléants, pour la Bulgarie, la Lituanie, le Luxembourg, l'Autriche et la Slovaquie, du conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

E 11712





Bruxelles, le 12 décembre 2016  
(OR. en)

15515/16

SOC 798  
EMPL 538

**NOTE**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	15118/16 SOC 768 EMPL 517
Objet:	Projet de DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de membres titulaires et de membres suppléants, pour la Bulgarie, la Lituanie, le Luxembourg, l'Autriche et la Slovaquie, du conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

---

Les délégations trouveront en annexe le projet de décision portant nomination de membres titulaires et de membres suppléants, pour la Bulgarie, la Lituanie, le Luxembourg, l'Autriche et la Slovaquie, du conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Ce texte est transmis aux juristes-linguistes pour mise au point, avant son adoption lors d'une prochaine session du Conseil.

**Projet de**

**DÉCISION DU CONSEIL**

**du ...**

**portant nomination de membres titulaires et de membres suppléants,  
pour la Bulgarie, la Lituanie, le Luxembourg, l'Autriche et la Slovaquie,  
du conseil de direction de la Fondation européenne  
pour l'amélioration des conditions de vie et de travail**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CEE) n° 1365/75 du Conseil du 26 mai 1975 concernant la création d'une Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail<sup>1</sup>, et notamment son article 6,

vu les listes de candidatures présentées au Conseil par les gouvernements des États membres et par les organisations de travailleurs et d'employeurs,

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 28 novembre 2016<sup>2</sup>, le Conseil a nommé les membres titulaires et les membres suppléants du conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail pour la période se terminant le 30 novembre 2019.

---

<sup>1</sup> Règlement (CEE) n° 1365/75 du Conseil du 26 mai 1975 concernant la création d'une Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (JO L 139 du 30.5.1975, p. 1)

<sup>2</sup> Décision du Conseil du 28 novembre 2016 portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants du conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (JO C 447 du 1.12.2016, p. 2).

- (2) L'organisation d'employeurs BUSINESS EUROPE a proposé des nominations pour plusieurs postes à pourvoir,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article 1*

Sont nommés membres titulaires et membres suppléants du conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail pour la Bulgarie, la Lituanie, le Luxembourg, l'Autriche et la Slovaquie:

I. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES EMPLOYEURS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Bulgarie		M. Theodor DECHEV
Lituanie	M. Danukas ARLAUSKAS	M <sup>me</sup> Rūta DIDIKĖ
Luxembourg	M <sup>me</sup> Patricia HEMMEN	M <sup>me</sup> Magalie LYSIAK
Autriche	M <sup>me</sup> Katharina LINDNER	
Slovaquie	M. Radovan MAXIN	M. Martin HOŠTÁK

*Article 2*

Le Conseil procédera ultérieurement à la nomination des membres qui ne sont pas encore désignés.

*Article 3*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

*Par le Conseil*

*Le président*

\_\_\_\_\_